CLAMART

Son Histoire, son Charme

CONFÉRENCE

FAITE LE 2 JUIN 1928, PAR LE

Docteur A. PERNET

Mr Dumarii

CLAMART

Son Histoire, son Charme

Conférence faite le 2 Juin 1928 par le

Docteur A. PERNET

Faut-il que le charme de Clamart soit réel pour que vous soyez venus si nombreux ce soir !

Puissiez-vous ne pas être trop déçus, car si je ne mets pas de charme dans ma parole, du moins en ai-je mis dans le titre de cette conférence.

Lorsque M. **Martinat**, *le sympathique directeur de cette école, a bien voulu me demander de vous la faire, j'avoue que j'ai longuement hésité. D'autant plus que pareil sujet venait d'être brillamment traité devant la Société "Les Amis de Clamart", par M.* **Gastoué** *notre distingué concitoyen.*

Puis en compulsant différents documents je m'aperçus que leur abondance était plus grande qu'on ne pourrait le croire, au point de pouvoir entretenir facilement une causerie de plusieurs heures. Rassurez-vous ! je ne vous infligerai pas cette punition, mais je me bornerai à vous faire un résumé succinct des différents travaux parus sur la question, en m'inspirant de la conférence de M. Gastoué, de quelques documents obligeamment communiqués par M. Rastoul, et, pour ne pas faire œuvre de simple copiste, en vous apportant aussi quelques détails nouveaux et inédits.

Les auteurs qui se sont occupés de notre histoire locale sont relativement nombreux ; ce qui vous prouve une fois de plus son intérêt.

En premier lieu l'abbé **Lebeuf** *s'est longuement occupé de notre cité en* **1757** *dans son* **Histoire du diocèse de Paris**. *Puis* **Alexandre Barbarroux**, *dont une rue porte le nom et qui fut tué devant sa*

porte par la guerre civile de 1871, fit paraître en 1869 un petit livre, qui m'a été obligeamment prêté par ses petits-neveux M^rs Carré, intitulé : " **Clamart, son histoire, son bois et ses environs** ".

M. **Caritte**, *qui mourut ici très âgé et que j'ai connu personnellement, traita surtout de la Révolution à Clamart jusqu'à nos jours. M.* **Bournon**, *dans un Etat des Communes à la fin du XIX^e siècle, édité par le Département de la Seine, a écrit une belle monographie de Clamart.*

Enfin M. Guasco a composé une Notice historique sur la Paroisse de Clamart.

Et d'abord pourquoi nous appelons-nous

CLAMART

Etymologie. — Dès le VII[e] siècle on trouve parmi les diplômes de nos rois un traité d'échange, fait à *Claumar*, en **690** entre Laudebert, abbé de Saint-Germain-l'Auxerrois et Magnoald, abbé de Beaumont-sur-Oise, ce qui ferait supposer qu'un Romain, nommé Marcus ou Martius avait en ce lieu un *claus*, ou clos.

Un peu plus tard vers l'année **1078** acte de donation de Clamart aux moines de Saint-Martin-des-Champs, par le seigneur haut justicier du fief Hugues de Crépy, plus connu sous le nom de Hugues de Vermandois (l'un des héros de la I[re] croisade), propre frère du roi Philippe I[er].

En **1096**, une bulle du pape Urbain II mentionne la paroisse parmi les dépendances du monastère de *Saint-Martin-des-Champs à Paris*, (aujourd'hui Arts-et-Métiers).

En **1098**, Guillaume, évêque de Paris, concède au même prieuré divers autels, dont « *altare ville que vocatur Clamart* ». *Le 27 Nov. 1119* le pape Callixte II, dans une bulle parle de *Clamardum*.

Depuis les 850 ans qu'il est connu avec certitude, le nom de Clamart n'a presque pas varié. Les textes français portent Clamar*t*, Clamar*d* ou Clamar. En latin Clamartium, Clamardum, Clamarium.

Une 2[e] étymologie a été proposée. Clamart viendrait de « clamare » crier (forme primitive clamatorius,

endroit où l'on crie). « Clamare » était employé pour les ventes aux enchères, les « criées » et aussi pour certaines formes de justice « crier », se plaindre, d'où réclamer... Il y avait dans la forêt de Clamart, d'après des textes anciens, une justice forestière, une « gruerie », le seigneur forestier, le gruyer, avait un double rôle : affermer la coupe des bois par des ventes qui se faisaient toujours à la « criée », juger les différends forestiers et punir les délits par des amendes.

Les audiences se tenaient dans la forêt même, (comme faisait Saint-Louis à Vincennes).

Telles sont les deux origines du mot.

Enfin si nous ouvrons les vieux dictionnaires, nous trouvons :

Clamart s. m. Autrefois et encore en Champagne, cimetière.

« Ces rimailleurs de qui la foule obscure
« Est tous les mois inhumée au « Mercure »
« Vaste clamart, où tous nos trépassés
« Gisent en paix, l'un sur l'autre entassés. »

Robbé de Beauveset 1714-1792.

Et aussi une chanson de Bruant, sur l'enterrement d'une belle-mère :

Il commençait à se faire tard
Quand nous arrivâmes à Clamart.

D'où vient ce sens

En 1540 le roi François I^er^ ayant ordonné l'aliénation des hôtels et dépendances des princes de la Maison de Bourgogne ainsi que du séjour d'Orléans situé au faubourg Saint-Marcel, Jean Catin, *seigneur de Cla-*

mart, acquit l'hôtel du séjour d'Orléans, possédé au XV[e] siècle par le comte d'Armagnac. Il l'embellit, l'entoura d'un enclos (actuellement près de la rue du Fer-à-Moulin).

D'où le nom d'Hôtel de Clamart (puisque propriété du seigneur de Clamart).

En **1672** l'Hôtel-Dieu vint établir son cimetière de l'autre côté de la rue, presque sous les fenêtres de l'hôtel. A la suite d'une épidémie de peste, il s'appela cimetière de Clamart. Après 1789 on n'y enterra plus que les suppliciés (Pichegru, Mirabeau, enlevé du Panthéon pour être remplacé par Marat).

Désaffecté en 1814, il devint en 1833 l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.

Pour éviter la confusion avec ce nom sinistre, la ville voulut changer le sien. Au début de la révolution (dès 1789) la commune avait pris, dans l'usage courant, le nom de Clamart-sous-Meudon, elle y renonça,

Par délibération du 24 Nivôse an II, (13 janvier 1794) demanda à la Convention nationale à s'appeler *Clamart-le-Vignoble*, et simplement le Vignoble. En 1857, le maire Hunebelle proposa *Clamart-sous-Bois*.

Origines les plus anciennes

En 1885, M. Emile Rivière informe l'Académie des Sciences de la découverte d'un atelier préhistorique, au lieu dit le *Trou-au-loup* dans le bois de Clamart, et 800 mètres plus loin de silex taillés (*station néolithique*) comme à Glozel (900 échantillons).

Il existe d'ailleurs près de la fontaine Sainte-Marie un menhir, dénommé Pierre aux Moines, qui est un monument de cette époque. Il y eut aussi un cimetière gallo-romain près de la rue du Plessis-Piquet et de l'avenue de Chevreuse.

En perçant cette dernière vers 1840, on trouva des ossements et des poteries de couleurs jaune et rouge, à 1 m. 50 de profondeur. Une collection en fut constituée dans une vitrine de la Mairie, mais disparut en 1870 lors de l'invasion des Prussiens. Ces poteries permettent de faire remonter ces sépultures aux II^{e} et III^{e} siècles, et se composent d'urnes et de vases crématoires servant à l'incinération, et de plats, cruches, vases de parfums, montrant qu'on pratiquait aussi l'inhumation.

On trouve encore un vestige de ce cimetière dans le cadastre, qui donne le nom de *Sente du vieux cimetière*, au sentier qui part de l'entrée du Parc Beauséjour pour aboutir à la rue de Fontenay prolongée : et la rue Pierre-Corby actuelle s'appelait autrefois Chemin du Vieux cimetière.

D'ailleurs un événement historique remontant à l'an 52 pourrait être contemporain de ce cimetière, à savoir la bataille sanglante qui se livra entre les légions de César et les Gaulois commandés par le vieux général Camulogène. Cette bataille commencée vraisemblablement dans la plaine de Vaugirard se termina près du Val-Fleury (qui appartenait à Clamart) par la défaite de nos ancêtres.

Il ne se produisit pas d'autres événements historiques bien importants sur le territoire de notre commune. Tout

au plus Barbarroux signale-t-il, le campement pendant trois semaines d'un corps considérable de troupes que Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne avait amené pour faire le siège de Paris en l'année 1417, pendant la guerre que se faisaient les Bourguignons et les Armagnacs. Le comte d'Armagnac, le prévôt de Paris et les autres seigneurs à la tête de la garnison firent sur lui de vigoureuses sorties dont l'effort principal pesait du côté de Clamart, Montrouge, Meudon et Vaugirard. Jean-sans-peur fut obligé d'abandonner la partie et dut plier sa tente qu'il avait dressée sur la hauteur où s'éleva plus tard la tour de Crouy, aujourd'hui disparue, entre Fontenay, Châtillon et Clamart.

Pendant la Fronde le bourg fut éprouvé par la guerre civile, ainsi qu'en fait foi le Journal de Dubuisson-Aubenay, auteur contemporain, qui écrivait en janvier *1649* : « Avis que le parti contraire s'était saisi, le « jour précédent, de Fleury-lès-Meudon, dont le « crucifix fut enlevé de la chapelle et de là passé à « Clamart qu'ils pillèrent tout le jour ; la nuit il alla au « Bourg de la Reine, qui s'est à ce matin trouvé pris et « saccagé. »

Enfin la seigneurie de Clamart fut achetée par Louis XIV pour l'annexer au domaine de Meudon qu'il créa pour le Grand Dauphin. C'est à partir de cette époque que, jusqu'à la Révolution, Clamart dépendit de Meudon dont les appels ressortissaient directement au Parlement de Paris.

Au moment de la réunion des Etats généraux en 1789, une réorganisation administrative de la France

venait d'être opérée, et des départements avaient été créés. La province d'Ile de France en formait 12, dont 2 pour la région voisine de la capitale, les départements de Saint-Germain et de Corbeil.

Donc de 1787 à la fin de l'année 1789 (détail ignoré de beaucoup) Clamart fit partie du département de Corbeil et de l'arrondissement de Bourg la Reine.

Un peu plus tard le 1[er] juillet 1815, au moment de l'invasion des alliés, un engagement très vif eut lieu au Petit Clamart entre un détachement de l'armée alliée sous les ordres de Wellington et les troupes du général Vandamme. La victoire resta entre nos mains et les Anglo-Prussiens prirent la fuite en laissant sur le carreau plus de 300 combattants.

Les Armoiries

Avez-vous remarqué dans la salle des Fêtes de la Mairie, sur les anciennes bornes fontaines publiques, ou sur l'ambulance municipale et au fronton de cette scène les armoiries de notre ville ? Elles portent :

D'azur au chevron d'or, accompagné de 3 roses d'argent à queue de sinople ; guirlande de vigne d'or avec grappe de pourpre.

Ce qui veut dire que l'écusson est bleu, orné d'un chevron d'or et de 3 roses d'argent, dont on a d'ailleurs supprimé la queue de sinople, c'est-à-dire verte.

Ces armoiries remontent à 1419. Ce sont celles de l'ancien fief seigneurial.

Le 1[er] seigneur mentionné par Barbarroux est Guillaume de Bièvre, qui acquit Clamart en 1265. Il était

gentilhomme à la Cour du roi Louis IX. Différents titulaires lui succédèrent, jusqu'à Jehan de Livres, possesseur des armoiries actuelles. Il était qualifié de seigneur de Sancy, de Clamart, de Villacoublay, et par Armande de Corbie sa femme seigneur de Sèvres.

Je ne vous énumérerai pas tous les autres, ce ne serait qu'une suite de noms et de dates sans grand intérêt. Je ferai exception néanmoins pour l'un d'eux, si je puis dire, à savoir... le premier maire de Clamart qui fut Desprez François, en 1790 et qui eut ensuite 23 successeurs.

Les Châteaux

Barbarroux croit pouvoir placer l'habitation des premiers seigneurs de Clamart, à l'extrémité de la rue du Rocher, où on découvrit quelques années avant 1870, en faisant des fouilles ou des travaux de terrassements, les ruines d'un vieux manoir, situé à ce point élevé vers le XII siècle. Il n'en reste aucune trace aujourd'hui.

A disparu également une demeure somptueuse, qui a existé, sur l'emplacement actuel du passage Hévin, entre la rue du Trosy et la rue de la Forêt. Il en reste néanmoins de vastes communs, qui constituent la cour Hévin, au 45 de la rue du Trosy, et qui datent de l'époque Louis XIV. Ce château était entouré d'un vaste parc, qui fut morcelé vers 1830 et coupé par la rue de Sèvres. Il contenait à son extrémité un pavillon, existant encore, au n° 3 de la rue de la Forêt. Ce pavillon servit de villégiature à l'abbé Delille lorsque la famille Micou était propriétaire du domaine. C'est là que

tous les ans il venait passer un mois entier, et qu'il composa son fameux poème des jardins en 1782. En 1806 M. et Mme Micou voulant perpétuer le souvenir de ses visites décidèrent qu'on planterait solennellement en son honneur un jeune cèdre récemment arrivé d'Asie et qu'il mettrait le premier la main à cette opération. C'est pour cette circonstance qu'il composa l'ode célèbre dont voici une strophe :

Mais au jardin qu'elle décore
Manquait un arbre précieux.
Un jour qu'elle errait avec Flore,
Le hasard l'offrit à ses yeux.
Elle aime sa naissance illustre,
Il vint âgé d'un demi-lustre
Des lieux où règne le turban ;
Et sa famille souveraine
Longtemps a vu dans son domaine
L'antique sommet du Liban.

Ce cèdre a disparu lors des transformations de cette propriété en 1816. Mais tout récemment encore on pouvait remarquer un autre cèdre, superbe, dans le parc du château actuel de Clamart, à l'entrée de cette partie de la rue de Paris située à la jonction de la rue de Saint-Cloud et de la rue Chef-de-Ville. Il vient d'être abattu pour la construction de la maison portant le n° 62 de la rue de Paris. On pouvait voir près de lui deux grosses têtes de Janus qui avaient été placées autrefois de chaque côté de la grille d'entrée du parc. Ces deux têtes sont encore visibles sur la façade de M. Giraud, géomètre. Ce parc dont il reste quelques vieux arbres près de la rue de Saint-Cloud et dans la cité Leisnier

appartenait au troisième château de Clamart, qui est la Mairie actuelle.

Ce château, plus récent que les deux autres, quoique rappelant par sa tourelle l'aspect des constructions du XV[e] siècle, paraît dater du XVII[e] siècle. Cette tourelle est un ancien colombier qui fut surélevé en 1878. Le château ayant appartenu à M. de Barral fut acquis en 1842 pour servir de Mairie, cette dernière, placée rue de l'Église, étant devenue insuffisante.

Clamart eut même une troisième Mairie, mais provisoire celle-là. En effet, pendant la guerre de 1870, au moment de l'approche des Allemands sur Paris, Clamart fut en grande partie évacué sur la capitale. Commencé le 10 Septembre, le déménagement ne s'est terminé à Clamart que le 17, malgré toute l'activité possible. Le 16, dans la journée, la Municipalité fit procéder au déménagement des indigents et le 17 au déménagement des archives et de diverses pièces administratives de la Mairie de Clamart, qui ainsi que les bureaux de cette administration furent installés boulevard Saint-Germain au n° 227, dans un grand immeuble, appartenant à M. Hunebelle, qui spontanément, l'avait mis à la disposition du Conseil municipal, pour y réunir tous les services. Un grand nombre d'habitants de Clamart se logèrent même dans cette propriété pendant toute la durée du siège.

Puis ils revinrent à Clamart où ils trouvèrent toutes leurs maisons dévastées. Ensuite ce furent les horreurs de la guerre civile pendant laquelle Clamart fut pris entre deux feux, bombardé d'un côté par les forts de Vanves,

d'Issy et par l'enceinte de Paris, de l'autre par les troupes de Versailles.

Pour en revenir à la Mairie actuelle, ce château est un exemple des grandes propriétés qui occupaient autrefois la plus grande partie de la superficie de Clamart. Je vais vous en citer deux autres, qui existent encore et qui rappellent chacune un souvenir historique.

La première, située rue Taboise, est de dimensions importantes, a conservé son aspect ancien et fut illustrée par le passage du bon fabuliste La Fontaine qui, suivant à Limoges son oncle Jannart disgracié, séjourna deux jours à Clamart. Voici une lettre qu'il écrivit à ce sujet, à Mme de La Fontaine, le 25 août 1663.

Lettre de Lafontaine faite à et sur Clamart

« Présentement nous sommes à Clamart, au-dessous de cette fameuse montagne où est situé Meudon ; là nous devons nous rafraîchir deux ou trois jours. En vérité c'est un plaisir que de voyager ; on rencontre toujours quelque chose de remarquable. Vous ne sauriez croire combien est excellent le beurre que nous mangeons ; je me suis souhaité vingt fois de pareilles vaches, un pareil herbage, des eaux pareilles et ce qui s'ensuit, hormis la batteuse (de beurre) qui est un peu vieille.

« Le jardin de Mme C... mérite aussi d'avoir place dans cette histoire, il a beaucoup d'endroits fort champêtres ! et c'est ce que j'aime sur toutes choses. Ou vous l'avez vu, ou vous ne l'avez pas vu ; si vous l'avez vu, souvenez-vous de ces deux terrasses que le parterre a en face et à la main gauche, et des rangs de

chêne et de châtaigniers qui les bordent ; je me trompe bien si cela n'est beau. Souvenez-vous aussi de ce bois qui paraît en l'enfoncement avec sa noirceur d'une forêt âgée de dix siècles ; les arbres n'en sont pas si vieux, à la vérité, mais toujours peuvent-ils passer pour les plus anciens du village, et je ne crois pas qu'il y en ait de plus vénérables sur la terre. Les deux allées qui sont à droite et à gauche me plaisent encore : elles ont cela de particulier que ce qui les borne est ce qui les fait paraître plus belles. Celle de la droite a tout à fait la mine d'un jeu de paume ; elle est à présent bordée d'un amphithéâtre de gazons et a le fond relevé de 8 ou 10 marches ; il y a de l'apparence que c'est l'endroit où les divinités du lieu reçoivent l'hommage qui leur est dû :

Si le Dieu Pan ou le Faune,
Prince des bois, ce dit-on,
Se fait jamais faire un trône
C'en sera là le patron.

Deux châtaigners, dont l'ombrage
Est majestueux et frais,
Le couvrent de leur feuillage
Ainsi que d'un riche dais.

Je ne vois rien qui l'égale,
Ni qui me charme à mon gré,
Comme un gazon qui s'étale
Le long de chaque degré.

J'aime cent fois mieux cette herbe
Que les précieux tapis
Sur qui l'Orient superbe
Voit ses empereurs assis.

Beautés simples et divines
Vous contentiez nos aïeux
Avant qu'on tirât des mines

Ce qui nous frappe les yeux.

De quoi sert tant de dépens ?
Les grands ont beau s'en vanter
Vive la magnificence
Qui ne coûte qu'à planter !

« Nonobstant ces moralités, j'ai conseillé à Mme C... de faire bâtir une maison proportionnée en quelque manière à la beauté de son jardin, et de se ruiner pour cela. Nous partirons de chez elle demain (26 août), et nous irons prendre au Bourg-la-Reine la commodité du carrosse de Poitiers qui y passe tous les dimanches » (1).

Dans la lettre suivante, le bon fabuliste revient encore sur ce séjour à Clamart qui décidément l'avait charmé : « je me promenai, je dormis, je passai le temps avec les dames qui nous vinrent voir », — et il raconte comment au Bourg-la-Reine, il attendit « le carrosse » près de trois heures, de sorte que pour se désennuyer, il alla ouïr une messe paroissiale (2).

La deuxième propriété dont je voulais vous parler existe encore, mais est en voie de morcellement. Elle est située derrière l'Eglise et s'appelait Clos de l'Etang. Son étang vient d'être comblé, les murs sont abattus et l'on vient d'y tracer une rue aboutissant rue de Bièvres. Elle appartenait au Seigneur de Clamart, Jean de Cuigy un des secrétaires du roi Louis XIII. Son fils avait été le camarade d'études du littérateur connu sous le nom de Cyrano de Bergerac, qui était né à Paris en 1619, malgré son surnom, et c'est en revenant de bien souper

(1) Œuvres de La Fontaine, dans la collection des grands écrivains de la France. Tome IX, pp. 222—224.

(2) *Ibid*, p. 226.

à Clamart, dans cette propriété, avec quelques amis, qu'une conversation fantasque, tenue tout au long de la rue de Paris en regagnant la capitale, un beau soir d'été par un clair de lune superbe, lui donna l'idée de son ouvrage sur les « Voyages dans la Lune et aux régions du Soleil » (1645).

Cette propriété fréquentée par Cyrano à Clamart, s'étendait à cette époque jusqu'à l'Eglise puisque en 1634 Jean de Cuigny avait fourni le terrain nécessaire à la construction d'une sacristie. Et cela m'amène à vous parler de ce monument et des possessions religieuses qui illustrèrent l'histoire de Clamart dans la suite des temps.

L'église actuelle a été construite pour remplacer un vieil oratoire qui existait déjà au XI^{e} siècle, et dont nous savons peu de chose sinon que les habitants le trouvaient trop loin du pays et que l'évêque de Paris, Guillaume de Montfort, lui avait donné son autel principal et deux autels latéraux. La première pierre de la nouvelle église fut posée par Mathieu d'Antigaloupe, évêque de Pamiers, le 17 juillet 1508, sous l'invocation de Saint-Pierre et Saint-Paul. Sa façade à colonnes ne fut achevée que sous Henri III ou IV.

Je ne vous décrirai pas ses particularités architecturales que vous avez tous le loisir d'aller contempler à votre aise, sur les 571 mq. de sa surface.

Je vous signalerai seulement le détail le plus joli, à savoir une petite porte renaissance, placée dans le côté gauche, près du clocher et qui est surmontée d'une statuette de la Vierge abritée, dans une niche encadrée de moulures.

Elle fut réparée une première fois en 1715. En 1829 elle eut encore besoin de grandes réparations, le conseil de fabrique sollicita, le 5 avril, à ce sujet, la commune et le département (et nous avons là un bel exemple des lenteurs administratives qui n'avaient rien à envier à notre époque). La commune ne répondit que le 16 novembre 1857 (28 ans 1/2) en votant 8.000 francs ! La guerre de 1870 lui fit de grands ravages. Ce monument ne fut, en somme terminé qu'en 1875, date de la construction de son abside, sous l'administration du maire Hunebelle. Celui-ci acheva de la dégager en 1886 en démolissant un immeuble et en agrandissant la place. Elle était entourée du cimetière, comme toutes les églises autrefois. Puis ce cimetière fut désaffecté et transporté place Hunebelle où il fut utilisé jusqu'en 1873. A ce moment il fut transporté sur la plaine où il se trouve actuellement.

Comme je vous l'ai dit à propos de l'étymologie du mot de Clamart, les moines de Saint-Martin-des-Champs, qui eurent jusqu'à la Révolution le privilège d'en désigner les curés, obtinrent la paroisse de Clamart en **1078**, qui dépendait du doyenné de Chateaufort, mais surtout parce qu'ils y possédaient une maison d'une importance considérable.

En 1242 ce monastère est appelé *Domus monachorum Clamardo*, et était probablement situé rue du Trosy près de la cité Leisnier. Mais en 1516 toutes les possessions de ces religieux furent attribuées à l'hôtelier du couvent. Un décret du Parlement de cette époque mentionne cette donation sans en faire connaître les raisons.

D'autres ordres religieux avaient des propriétés à Clamart ; notamment les Célestins de Paris y possédaient un fief. Les Feuillants avaient aussi un monastère dont il ne reste plus qu'un étang desséché, et que vous connaissez tous près du Soleil levant, sous le nom d'Etang des moines, qui est devenu l'enseigne d'un aubergiste.

Enfin les religieux de l'Hôtel-Dieu de Paris possédaient aussi un terrain : 1° Une vigne donnée par Robert de Corbeil en 1222 ;

2° 16 arpents de terre provenant de la succession de Nicolas Lombard, changeur, en 1277.

3° Un hôtel avec ses dépendances, donné par Guillaume Collombet, receveur et payeur des gages du Parlement (vers 1462-1465).

Cet hôtel devait servir de maison de campagne aux religieux et religieuses de l'Hôtel-Dieu. Dans une enquête de 1527, les chanoines de Notre-Dame se plaignent du maître de l'Hôtel-Dieu qui passe ses journées à Clamart, au lieu de résider à l'hôpital. Et là je vais vous lire un document très curieux et inattendu qui ne manquera pas d'amener sur vos figures attentives un sourire malicieux.

Dans une autre enquête de 1535, comparaît un autre religieux, frère Claude Stone, prêtre âgé de 23 ans environ, profès de l'Hôtel-Dieu. Interrogé s'il n'a pas été sans habit au Pressoir, aux Porcherons (bals célèbres du temps) à Clamart et ailleurs, « il dit que « oui, avecques les Maîtres et autres comme le procu- « reur Bacot, Clerc, Gerbe et aussi des religieuses, avec

« lesquelles il a dansé. Il a couché à Clamart à « l'os-
« tellerie Saint-Martin » et les religieuses couchèrent à
« la ferme de l'Ostel-Dieu. »

Comme vous le voyez les religieuses de ce temps n'étaient pas exemplaires. Elles furent d'ailleurs l'objet d'une réforme complète.

L'Hôtel-Dieu possédait également la grande ferme de Trivaux, qui était alors sur le territoire de Clamart. Il l'avait acquise en 1204 avec des terres sises à Vélizy et à Villacoublay d'un seigneur nommé Roger de Ville-d'Avray.

Lorsqu'elle fut vendue à Louvois en 1680 la ferme rapportait 550 livres. Le prix de vente fut de 31.800 livres, chiffre très considérable pour l'époque.

Au mois d'avril 1252, un autre couvent parisien, celui des Jacobins de la rue Saint-Jacques, vendit aux religieux Mathurins, ses voisins, une vigne que leur avait donnée Thomas de Clamart, de *Clamarcio*, chevalier, et Sedile sa femme, sise au bord du chemin qui mène de Clamart à Saint-Cloud, mention bien ancienne de la rue dite aujourd'hui de Saint-Cloud.

Une léproserie existait à l'usage des habitants du bourg. Mais lorsque le *7 octobre 1352* le visiteur des hôpitaux diocésains, Jean de Villacoublay, doyen de Saint-Thomas du Louvre, vint l'inspecter il n'y trouva ni religieux, ni religieuse, ni malade mais simplement un fermier qui avait installé dix ruches dans le jardin et s'occupait de l'élevage des abeilles.

La présence de cette maladrerie prouve l'importance du pays, car toutes les autres paroisses devaient

s'adresser aux léproseries d'Arcueil ou de Saint-Cloud.

Enfin pour en terminer avec la partie religieuse de l'histoire de Clamart, voici quel était le nombre approximatif des paroissiens :

100 en 1462, 63 et 64
120 en 1465
80 en 1469
100 en 1470

Ce nombre doit s'entendre des hommes adultes, il faut le multiplier par 4 ou 5 pour avoir le chiffre de la population totale.

Et maintenant je vais vous parler de la ville elle-même et du pays environnant.

L'agglomération primitive était bien loin, naturellement, d'avoir l'importance actuelle. Son centre se trouvait vers la partie de la rue du Trosy voisine du passage Hévin et qui s'appelait autrefois rue de la Cité; ce nom est bien significatif. Il s'agissait là de rues étroites et tortueuses qui s'insinuaient entre les grandes propriétés comme celles dont je vous ai parlé tout à l'heure. Les plus habitées étaient la rue du Trosy, que je viens de vous nommer et qui est déjà mentionnée dans un acte du 27 novembre 1549, sous le nom de *Trouzy*, et la rue Chef-de-Ville. Cette dernière, comme son nom l'indique, était la rue principale ; elle était nommée dans le testament de Laurent Ferrand, prêtre, natif de Clamart, qui, le 27 janvier 1525 mentionne sa maison du Carouge, tenant à la rue de la Noë (actuellement la rue de Bièvres) aboutissant à la rue *Chef-de-la-Ville*.

Dans cette rue existe encore une maison qui fut la

fameuse auberge de Crespinet où se produisit le jeudi 27 mars 1794, l'arrestation du marquis de Condorcet.

L'immeuble n'a rien d'une auberge de rouliers, mais, vaste habitation, servait à héberger les Parisiens qui voulaient venir passer quelques jours à Clamart. Il faut croire que son exploitation était bonne, car la taverne champêtre qu'elle fut autrefois avait déjà fait le sujet d'un ballet célèbre, dansé à l'Hôtel de Ville de Paris en 1626, par le roi Louis XIII lui-même. Il est vrai que le metteur en scène et le premier violon de l'orchestre était Jacques Bocan, qui avait épousé une Chef de Ville, famille qui fournit nombre de danseurs et de musiciens.

C'est là que, sous le nom de Pierre Simon, se présenta Condorcet, devenu suspect aux yeux de la Convention et désireux de fuir pour échapper à une arrestation. Mal lui en prit, car son attitude gauche dans un habit de maçon, ses mains blanches, son ignorance touchant la composition moyenne d'une omelette, qu'il demanda de douze œufs pour lui seul, tout attira l'attention des consommateurs présents, qui le signalèrent aussitôt au comité de surveillance devant lequel il fut amené. Là, ses réponses embarrassées, son absence de papiers décidèrent de son arrestation. On sait ce qui s'ensuivit; conduit à Bourg-Egalité (nom de Bourg-la-Reine), il fut incarcéré dans la prison où on le trouva mort deux jours après.

Cette rue Chef-de-Ville conduisait directement à la voie de Paris, en contournant le parc du Château et en passant à gué le ruisseau de Clamart au voisinage de la

« Voye Saint-Clou », déjà mentionnée dans un acte du 22 janvier 1531.

Ce ruisseau existe encore, mais, quoiqu'il coule à quelques mètres d'ici, vous le chercherez en vain tout à l'heure en rentrant chez vous; car depuis 1873 il est recouvert en égoût sous toute la longueur de la rue Thiers, puis de la rue Victor-Hugo. Il est formé par deux sources, l'une provenant du bois, au voisinage du Grand Fossé, près de l'hospice Galliéra, l'autre du parc de la Maison Blanche, devenu le square de Clamart.

Le seul vestige de sa présence, que vous puissiez encore constater, est représenté par une enseigne de marchand de vins, en partie cachée par les arbres, et qui passe généralement inaperçue. Cette enseigne figure sur la façade latérale droite de la maison située 169, rue Victor-Hugo et s'intitule : « A la halte des ruisseaux ».

Une fois ce ruisseau franchi, la voie de Paris n'était qu'un chemin de terre traversant les vignes et les vergers qui occupaient alors presque tout le territoire de la commune. Il m'a été donné de soigner, il y a 24 ans, en la personne d'une très vieille bouchère née dans la commune de Vaugirard (non réunie encore à Paris), un témoin oculaire du mauvais état de la route, dont vous vous ferez facilement une idée quand je vous aurai dit qu'il en subsiste encore actuellement un tronçon portant le nom de rue du Clos Montholon, longeant la voie du chemin de fer, depuis le passage à niveau jusqu'au pont du Clos Montholon et rejoignant dans Vanves la rue Jean-Baptiste Potin, qui longe le parc Falret (ancienne propriété du Prince de Condé).

Cette rue doit son nom à la présence dans ces parages, sur l'emplacement actuel de la gare et de ses dépendances, d'un domaine complètement entouré de murs, qui figure sur les vieilles cartes, nommé anciennement Clos Montholon et, depuis Clos Isjonval. En 1781 Marcellin Gurlier, ancien greffierdu For-l'Evêque, vendit à Denis Bernard Quatremère, écuyer, ce clos, « contenant 12 arpents ou environ, situé sur les territoires « de Clamard et Vanvres planté en arbres et fruits, « lusernes, bas-prés, espalierset contre-espaliers, etc., « vignes, chasselas, tenant d'un côté au grand chemin « conduisant de Vanvres à Clamard, etc., au prix de « 15.000 livres », sommetrès importante en ce temps.

Puisque je vous parle en ce moment de quelques rues, je vais vous citer les noms de certaines d'entre elles qui peuvent paraître inexplicables et qui ont pourtant un sens.

La rue des Galvents, voulait dire primitivement rue des 4 vents, elle est en effet très exposée, en gravissant les pentes abruptes du plateau de Châtillon. Par la suite son nom s'est déformé au point de ne plus rien signifier. La rue des Truilles, s'appelait rue des Truies. Le sentier des Leux, qui existe tout près d'ici dans le prolongement de la rue Paul-Bert et s'en va rejoindre la rue Louvrier, porte le nom du vieux mot français qui signifiait « loups ». Ce qui n'a rien de surprenant au voisinage d'une forêt, puisqu'autrefois toutes les forêts en étaient peuplées. D'ailleurs un sentier qui existe encore entre l'avenue Marguerite-Renaudin et le chemin des Roissis s'appelle sentier des Traverse-loup.

Quant à la rue de Fleury elle se rend à l'ancien hameau de Fleury qui faisait partie de Clamart, dont il était la dépendance la plus importante. Sa population était de près de 200 habitants, presque tous vignerons. Il possédait une chapelle dédiée à Saint-Claude et qui était desservie par un chapelain de la paroisse de Clamart. De temps immémorial des résidences seigneuriales s'y étaient établies, et vers le XIII[e] siècle il fut érigé en fief dont les possesseurs successifs prirent le nom de seigneurs de Fleury.

Fleury fut détaché de Clamart par le décret du 12 janvier 1791.

Quant à la rue Filassier, elle porte le nom d'un agronome qui fut directeur sous Louis XVI d'une pépinière célèbre installée à Clamart, qui eut longtemps une renommée presque européenne. Il vécut de 1736 à 1806 et fut aussi un moraliste de l'Ecole de Jean-Jacques Rousseau. Il fut membre de l'Assemblée législative en 1791 et choisi par l'Assemblée électorale de Bourg-la-Reine pour remplir les fonctions de Procureur syndic, après avoir été procureur de la commune de Clamart et juge de paix d'Issy-les-Moulineaux. C'était aussi un lettré, qui fit paraître un *Eloge du Dauphin,* le *Dictionnaire historique,* et *Eraste ou l'ami de la Jeunesse.* Il joua un rôle important à Clamart pendant la Révolution. C'est lui qui rédigea le *Cahier des Charges des doléances et vues patriotiques* des habitants de Clamart réunis en Assemblée générale, le 14 avril 1789, cité tout entier par Caritte. Il était subitement devenu aussi farouche révolutionnaire, qu'il avait été bassement

flatteur pour le roi auparavant; et le plus grand contraste existe entre son Eloge du Dauphin, fils de Louis XV et le discours qu'il prononça le 27 brumaire an II (16 novembre 1793) en venant déposer à la barre de la Convention l'argenterie et les ornements de l'Eglise; où il s'exprima ainsi : « La commune de Clamart se félicite de n'être pas la dernière qui vienne déposer aux pieds de la sagesse nationale, les hochets de la superstition et l'arsenal du fanatisme. »

Il avait également rédigé une protestation des habitants contre le projet qu'avait le roi Louis XVI de prendre une partie de la plaine de Clamart, pour agrandir ses chasses. Afin de réunir le bois de Verrières à celui de Clamart on avait abattu les murs, ce qui permettait au gros gibier d'aller dévaster les récoltes et de faire de gros dégâts. Or, à cette époque, les paysans n'avaient pas le droit d'abattre le gibier du roi.

Depuis les époques lointaines dont je vous ai parlé, jusqu'à nos jours, il est évident que le nombre des habitants a considérablement varié. Tout à l'heure à propos de la population religieuse je vous ai donné un aperçu de quelques chiffres.

En voici d'autres qui se rapportent à la population totale :

En 1709 —	205	habitants	en 1368 —	1268	habitants
» 1801 —	729	»	» 1841 —	1567	»
» 1817 —	914	»	» 1846 —	1564	»
» 1831 —	1225	»	» 1851 —	1763	»

Et ainsi de suite en progression régulière, jusqu'à 1926 où le chiffre officiel est de *22.733*. Quant au budget, il suffit, grosso-modo, d'ajouter deux zéros au

chiffre de la population pour connaître son importance approximative. Ainsi pour 23.000 habitants, il approche de deux millions et demi, et en 1929 il sera de quatre millions et demi.

Eh bien, ce développement continu et rapide de notre population vient modifier profondément la physionomie primitive de notre charmant pays. Autrefois Clamart était une riante campagne alliant le charme de son bois à celui de sa grande plaine et à celui de ses nombreux vergers et ce n'est pas sans une pointe de mélancolie que je vois ses petits pois, de renommée mondiale, devenir des maisons de six étages. Si nous n'y prenons garde, nous verrons disparaître, hélas, cet aspect verdoyant et familier, qui nous rendait notre petite patrie un peu plus chère tous les jours.

C'est pour remédier, en partie du moins, à ces graves inconvénients, que s'est fondée la Société « les Amis de Clamart, » dont je vais vous dire deux mots.

Son but est de préserver les sites, maintenir les espaces libres (jardins, parcs, etc.), conserver les parties anciennes et pittoresques de Clamart, défendre les traditions familiales du pays, et d'une façon générale conserver le plus possible son caractère. J'espère que l'intérêt que vous portez à notre cité, et que vous venez de prouver par votre patience méritoire à m'écouter, vous inspirera les sentiments d'un père qui surveille avec sollicitude la croissance de son enfant, et vous fera trouver bien légère la modeste somme de 5 francs qui constitue la cotisation annuelle de membre actif. Groupons-nous donc tous dans cette Société qui sera notre famille Clamartoise.